

E.L.L.S.A.

Ensemble, un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères

Rapport d'activités et financier 2019

Renforcer le lien social, soutenir l'insertion des personnes en situation de fragilité, développer les solidarités et valoriser le territoire.

Table des matières

Notre	Association	3
A.	Le mandat	3
В.	L'équipe	4
C.	Des partenaires qui nous soutiennent	7
Nos a	activités	8
A.	L'épicerie sociale et solidaire	8
В.	L'espace d'ateliers	16
C.	L'AMAP	19
D.	Le S.E.L	21
E.	INTEGRATERRE	23
1.	Mise en place du tri, de la collecte et de la valorisation des biodéchets	24
2.	Activité maraichère en permaculture et en agroforesterie	27
3.	Vente directe et transformation	30
4.	Espace d'ateliers, de formation et d'expérimentation	31
Notre	e bilan financier	36
A.	Compte de résultat	36
В.	Bilan	36
C.	Analyse des charges et produits	37
D.	Contributions volontaires	39
Enjeu	ıx et perspectives 2020	40
A.	Adapter l'épicerie solidaire à une file active croissante	40
В.	Déployer le projet Intégraterre	40

Notre Association

A. Le mandat

E.L.L.S.A. « Ensemble un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères » œuvre depuis 2010 sur la commune d'Achères. Avec pour support principal le thème de l'alimentation et du bien-être, l'association s'est fixée pour mission de renforcer le lien social, de soutenir l'insertion des personnes en situation de fragilité (sociale, émotionnelle, sanitaire, etc.), de développer les solidarités et de valoriser le territoire sur lequel elle s'inscrit.

Il s'agit notamment de :

- **Permettre à chacun de rester acteur de sa vie** : soutenir des familles afin qu'elles puissent faire des économies pour réaliser un projet ponctuel ; accompagner dans le respect de la dignité de chacun ; respecter l'autonomie et la liberté de chacun.
- Favoriser les rencontres dans un esprit d'ouverture et de convivialité : personne ne peut vivre longtemps dans l'isolement ; le lien social est vital pour l'homme et dans une société de plus en plus individualiste, il est important de créer des espaces pour favoriser les rencontres.
- **Promouvoir l'échange de savoir entre les habitants** : chacun a un savoir qu'il peut choisir de transmettre.
- Valoriser et protéger l'environnement urbain et promouvoir une consommation responsable : le lieu de vie influe sur les personnes et inversement. Respecter et valoriser ces lieux c'est aussi apprendre à se sentir concerné par le bien commun et comprendre le cycle de vie des aliments.
- **S'inscrire dans la ville** : les actions menées n'ont de sens et deviennent durables que si elles sont partagées et créées avec tous les autres acteurs de la vie achéroise.

E.L.L.S.A. – ses activités, son fonctionnement, ses adhérents – est avant tout un vecteur de convivialité visant à créer du lien social, valoriser les compétences et les savoir-faire des personnes, contribuer à restaurer la confiance et l'estime de soi, éviter l'isolement et valoriser l'environnement urbain local.

B. L'équipe

L'originalité de l'association est de **favoriser la participation de tous ses adhérents** (utilisateurs : de l'épicerie, des ateliers, de l'A.M.A.P, d'Intégraterre) dans le fonctionnement et le quotidien de l'association (pilotage stratégique, activités, participation et/ou animation d'ateliers, de sorties, manifestations, collectes...).

1) Les adhérents

Chaque personne poussant la porte d'E.L.L.S.A. pour participer aux activités adhère à l'association. Cette adhésion valable pour toute l'année civile assure les membres et permet la participation au fonctionnement et à la vie de l'association.

Les adhérents sont le terreau de l'association, à l'origine et à la réalisation des projets, des actions, des orientations. Une réunion bimensuelle des adhérents permet de discuter des actualités, des projets et du fonctionnement. Les adhérents s'impliquent dans les différentes instances de l'association : comités et réunions, Conseil d'Administration.

En 2019, E.L.L.S.A a compté 231 adhérents (+8% vs 2018) dont 4 personnes morales : Au Coin du Bonheur, Ecole Maternelle Louis Jouvet, PL Espaces et la Société Arbre en Ciel.

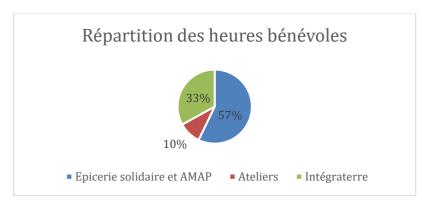
2) Des bénévoles présents au quotidien

E.L.L.S.A. ne fonctionnerait pas sans ses bénévoles : ils en sont la force vive.

Ils ont été 32 à s'impliquer au quotidien dans les activités de l'association : vie de l'épicerie (ramasse, collecte, gestion du stock, mise en rayon, caisse, accueil), animation d'ateliers, gestion de l'AMAP, mise en œuvre du projet Intégraterre.

La conduite stratégique d'E.L.L.S.A. est assurée par le Conseil d'Administration (CA) composé de 10 adhérents bénévoles et du Bureau qui compte 5 membres issus du CA.

Les bénévoles réguliers de l'association se sont mobilisés 11 200 heures en 2019 (+ 2% vs 2018) ce qui représente 6.7 équivalents temps plein.



A ceux-là se rajoutent près de 500 bénévoles ponctuels, bénévoles de quelques heures, qui nous ont aidé pour jardiner, collecter des dons dans les hypermarchés, ou animer un atelier.

3) Des salariées

Une équipe de salariées vient compléter et professionnaliser la dynamique bénévole d'E.L.L.S.A. En 2019, l'équipe de permanents a été complètement renouvelée et elles sont **trois à avoir contribué au projet** :

- Une **directrice** (0.8 ETP), Christine Charcellay qui avait été recrutée en octobre 2018. Elle est en charge de la conduite de l'association en concertation avec le Conseil d'Administration et le Bureau : encadrement de l'équipe, gestion financière, demandes de subvention et bilan des actions, coordination générale et animation des relations partenariales.
- Deux cheffes de projet Intégraterre (2 ETP) qui ont pris leurs fonctions en janvier 2019.

Elsa Jacquinot a la charge d'initier et animer une filière de tri, collecte à vélo et valorisation en compost des biodéchets et des produits issus du gaspillage alimentaire sur le parc d'habitat social de la ville, pour des commerces et entreprises, et pour la collectivité. Elle coordonne également la communication de l'association.

Aline Ouvrard a la charge de piloter les aménagements de la ferme urbaine (réseau hydraulique, bâtis...), de mettre au point la gestion des sols, de prévoir et organiser la production maraichère.

4) ... des volontaires et des stagiaires

6 jeunes en service civique ont été accueillis sur l'année :

- Epicerie Solidaire : Nacime a été à nos côtés jusqu'en mai.
- Intégraterre : Yvon a fini son service civique en juin. En septembre nous ont rejoint pour 9 mois Théo et Emeline, ainsi que Yazir et Wazirkhan. A noter que ces deux derniers sont des jeunes réfugiés afghans, anciennement hébergés à l'Adoma d'Achères et que leur contrat est tripartite avec la Mission locale. Nous leur proposons un accompagnement en français et un engagement terrain sur Intégraterre.

10 stagiaires ont été accueillis en 2019 et ont contribué aux différentes activités d'EL.L.S.A.

- Flore et Lucie, en reconversion en formation agriculture urbaine sont intervenues pendant 3 semaines sur le terrain Intégraterre au printemps
- Louis, étudiant en 1^{ère} année de BTS Action sociale et Sanitaire, a aidé à l'accueil des bénéficiaires de l'épicerie pendant 6 semaines en mai et juin
- Puneet, en 3^e année d'école de commerce, nous a aidé à rédiger le rapport d'activité 2018 en avril
- Joanne, en BTS diététique, a organisé des ateliers cuisine et diététique pendant 2 mois
- Mahamadou, étudiant en master 2 Géomatériaux à l'université Paris-Est-Marne la Vallée a œuvré à l'aménagement du terrain Intégraterre et a travaillé sur une étude des sols et de l'eau pendant 6 mois

- Alexandre, étudiant en école de commerce, a soutenu les activités de compostage collectif pendant l'été.
- Hugo, étudiant en 2^{ème} année de BTS Action sociale, a aidé à remobiliser autour des sites de compostage collectif à partir de décembre pendant 2 mois
- Nous avons également accueilli deux jeunes de 3^e en stage d'observation.

C. Des partenaires qui nous soutiennent

Pour mettre en place ses activités, E.L.L.S.A s'appuie sur un réseau de partenaires. Leur confiance renouvelée nous conforte dans nos missions. Nous remercions tout particulièrement les partenaires suivants qui nous soutiennent techniquement et financièrement :

- la ville d'Achères qui nous héberge (épicerie solidaire et espace d'ateliers, av du Général de Gaulle), nous met à disposition le terrain de 7ha d'Intégraterre et avec laquelle nous collaborons étroitement pour l'organisation de séances de sensibilisation.
- le CCAS d'Achères qui nous a alloué une subvention pour nos activités et qui a été notre premier client pour la collecte de biodéchets
- DOMNIS, bailleur social, qui nous héberge (bureaux, rue aux Moutons) et met à disposition le terrain du jardin solidaire (au Champs de Villars) et trois boxes pour entreposer du matériel
- Le Conseil départemental, la CAF, la communauté de commune Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), le Crédit Mutuel de Poissy, la Banque de France qui nous ont alloué une subvention pour nos ateliers
- l'ADEME, la Fondation de France, GPSEO, la DRIEE, le FDVA qui nous soutiennent financièrement pour déployer Intégraterre
- Yvelines Active qui nous accompagne dans notre développement d'Intégraterre
- L'ANDES (Groupe SOS) pour la subvention CNES nous permettant de compléter l'offre alimentaire de l'épicerie

Nous remercions également chaleureusement nos partenaires de tous les jours sur le terrain :

- les assistantes sociales du CCAS d'Achères, du SAS de Poissy, de DOMNIS, de l'AGEFO et du Lien qui nous orientent des bénéficiaires vers l'épicerie
- la Ligue de l'Enseignement 78 et la Mission Locale de Poissy (envoi de jeunes en service civique) ainsi que Bénénova (envoi de nouveaux bénévoles)
- Les magasins Leclerc et Leclerc Drive d'Achères qui nous permettent de proposer en quantité des produits frais à l'épicerie (ramasses bi-hebdomadaires dans ces deux magasins)
- Les magasins Lidl et le Monoprix Poissy Noailles pour nous avoir permis de collecter des dons auprès de leurs clients lors de la Grande Collecte Nationale des Banques Alimentaires en mai et novembre
- Dons Solidaires (achat à petits prix de produits d'entretien) pour compléter les rayons de l'épicerie

















Nos activités

A. L'épicerie sociale et solidaire

1. Présentation

L'épicerie sociale et solidaire fait partie des dispositifs de solidarité sur la commune d'Achères. L'association a débuté en 2010 avec cette activité.

L'épicerie vient en aide à un public achérois qui rencontre une difficulté temporaire, est en attente de droits ou a cumulé des dettes de loyers, d'énergie ou un découvert bancaire. L'accès doit permettre aux utilisateurs de faire leurs courses à prix réduit afin de réaliser des économies qui seront injectées dans le projet préalablement défini.

L'accès à l'épicerie ne constitue donc pas un dispositif d'aide alimentaire d'urgence limité au simple soutien matériel. Un suivi, un accompagnement personnalisé et un soutien relationnel sont mis en place par la médiatrice sociale avec chaque utilisateur pendant la durée de son accès. L'épicerie d'E.L.L.S.A. est un tremplin.

L'épicerie, située au cœur des quartiers de veille sensible (Plantes d'Hennemont, Champs Villars et Barricades), a aménagé son apparence comme celle d'un « vrai magasin » pour éviter la stigmatisation, avec une vitrine opaque par souci de discrétion.





Les bénéficiaires de l'épicerie (« utilisateurs ») peuvent y faire les courses de leur choix à prix réduit (20% du prix du commerce).

L'accès à l'épicerie est limité aux achérois selon des critères précis de reste à vivre. Ces critères ont été revus en septembre 2019 avec les acteurs sociaux : dans un souci d'équité, les seuils ont été augmentés pour les personnes seules et diminués pour les familles nombreuses. L'accès des utilisateurs à l'épicerie est validé par une commission qui se réunit tous les mois. Cette commission réunit les travailleurs sociaux de la ville d'Achères, du département, des bailleurs sociaux et trois membres d'E.L.L.S.A (directrice, présidente, bénévole chargé de l'accueil des bénéficiaires). Chaque dossier, proposé par un travailleur social, est présenté et la situation du bénéficiaire et son projet sont discutés. Si l'avis est positif, l'accès est autorisé pour une durée de 3 mois renouvelable une seule fois dans l'année.

Dans cet espace aménagé en libre-service, on trouve des produits alimentaires secs et frais, et un rayon entretien/ hygiène.

L'épicerie a été ouverte toute l'année trois demi journées par semaine à l'exception de 15 jours en août et 10 jours à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les horaires d'ouverture sont les suivants : les lundis de 15h à 19h, les jeudis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h30 à 12h.

Deux fois par semaine, nous allons chercher des dons chez Leclerc (ramasses), ce qui permet de remplir les frigidaires en produits frais et les rayons en fruits et légumes.

Après les ventes aux bénéficiaires, il reste toutefois des surplus (produits à date de péremption courte). Pour gérer ces surplus, nous avons fait un triple choix :

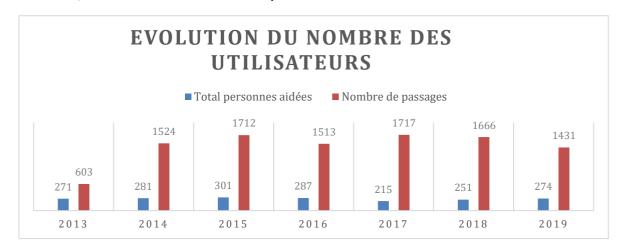
- Nous proposons ces surplus de produits frais à nos anciens utilisateurs (tarif social réduit à 40% du prix du marché) et aux autres adhérents de l'association (tarif à 60% du prix du marché), pendant les heures habituelles d'ouverture de l'épicerie, et cela depuis 2017. L'ouverture mixte de l'épicerie permet une mixité sociale, aide à réduire le gaspillage alimentaire, et développe notre autofinancement. En 2019, ces ventes représentent 20 % du chiffre d'affaires de l'épicerie.
- Nous cuisinons des fruits et légumes lors d'ateliers « cuisine anti-gaspi » et proposons les bocaux à la vente à nos adhérents. Ces ateliers hebdomadaires ont été menés par une équipe de bénévoles.
- Nous offrons chaque semaine nos surplus au Secours Populaire de Poissy et aux Restos du Cœur d'Houdan.

Depuis mi 2018, il n'y a plus de salariés dédiés à 100% au fonctionnement de l'épicerie. La directrice de l'association travaille avec 15 bénévoles réguliers qui assurent la tenue du magasin et l'accueil du public.

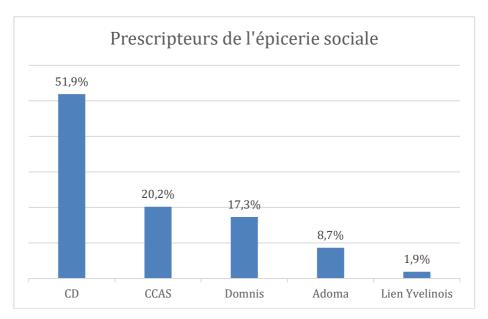
2. Une fréquentation à la hausse à partir de l'été

106 foyers ont accédé à l'épicerie en 2019, soit +18% vs 2018. Cela correspond à **274 personnes** différentes aidées sur l'année

La file active mensuelle moyenne s'est élevée à 22 familles comme l'année dernière, mais cela cache des disparités dans l'année. En effet, la file active était en baisse depuis fin 2018, expliquée par un turn over plus important chez nos partenaires prescripteurs, une méconnaissance du dispositif pour certains et des critères d'accès pas toujours clairs. Des visites de l'épicerie ont été organisées pour tous les travailleurs sociaux, les critères d'accès ont été retravaillés ensemble. Une étroite collaboration avec tous les partenaires sociaux pendant l'année a permis d'orienter davantage d'Achérois vers l'épicerie solidaire. Fin décembre, la file active s'élevait à 43 foyers.

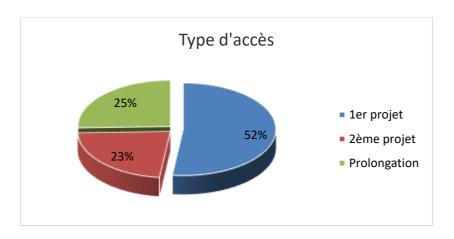


Le Conseil Départemental des Yvelines (CD) à travers le secteur d'Action Sociale de Poissy a transmis la moitié des dossiers.



familles Les restent en moyenne 4,4 mois à l'épicerie, contre 4,1 mois en 2018. 25 % d'entre elles ont prolongé leur accès de 3 mois afin de permettre la poursuite d'économie et ainsi réaliser leur projet. Et 23% ont eu un nouvel accès de 3 mois pendant l'année pour un nouveau projet.

40% des familles bénéficiaires sont des nouvelles familles qui ont eu accès à l'épicerie pour la première fois (chiffre stable vs 2018).

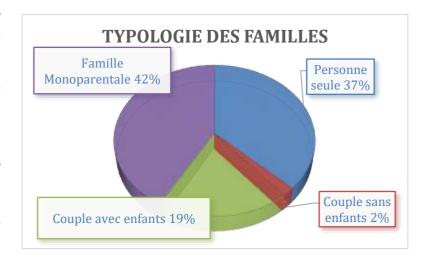


3. <u>Les utilisateurs de l'épicerie : une progression des personnes seules</u>

Les personnes seules représentent 37% des foyers accueillis et ont fortement progressé en 2019 (+27%).

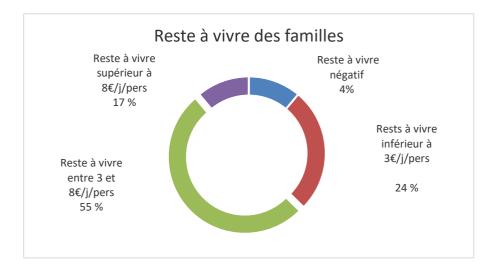
Les familles monoparentales restent notre premier public (42% des foyers) mais ont baissé de 21% cette année.

Notre troisième public reste les couples avec ou sans enfants (21%) en progression de 16% par rapport à 2018. Parmi ces couples, 95% ont des enfants.

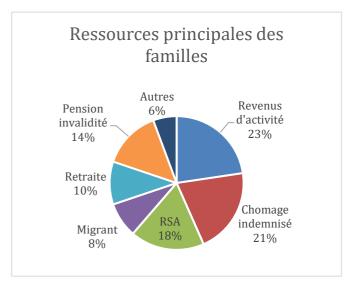


Sur les 274 personnes soutenues, 44% sont des enfants.

Les familles accueillies à l'épicerie en 2019 ont toutes un budget précaire, avec une majorité de reste à vivre (RAV) par jour et par personne compris entre 3 et 8€ (55 %). La proportion de familles ayant un RAV inférieur à 3€/jour/personne est légèrement inférieure à 2018.



Par contre celles ayant un RAV de plus de 8€ a progressé: cela correspond à la progression des personnes seules qui ont des RAV/jour plus fort, mais ramené au mois et étant seules dans le foyer, leur budget reste très limité.



Parmi les composantes principales des ressources des familles, on retrouve l'ensemble des grandes catégories courantes : revenus d'activité, allocation chômage, RSA, retraite, Pension invalidité.

La part des ménages dont le budget est principalement composé des revenus d'activité demeure majoritaire mais en forte baisse par rapport à l'année dernière (23% au lieu de 32% en 2018). Nous avons accueilli plusieurs hommes migrants du foyer Adoma qui bénéficie de l'allocation pour demandeur d'asile (204€/mois).

La situation de nos bénéficiaires en 2019 est donc plus précaire que celle de nos bénéficiaires 2018.

4. Les utilisateurs et leur panier

Chaque foyer bénéficie d'un panier en euros qu'il peut dépenser à l'épicerie. Le montant est calculé en fonction du nombre de personnes dans le foyer. En 2019, nous avons enrichi l'épicerie d'un rayon hygiène et entretien et augmenté le panier de chaque foyer pour que l'accès à ces produits ne soient pas au détriment des produits alimentaires. Ainsi une personne seule peut dépenser jusqu'à 38€/mois à l'épicerie (ce qui correspond à 5 fois plus soit 190€/mois dans le commerce). Chaque personne supplémentaire dans le foyer se voit attribuer 10€ /mois.

Les foyers ont dépensé en moyenne 50% de leur panier et économisé 470€ pendant leur passage à l'épicerie. Ils viennent en moyenne 3 fois par mois faire leurs courses.

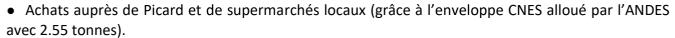
Sur l'année 2019, l'épicerie a distribué 18.7 tonnes de marchandises (96% de produits alimentaires).

Notre approvisionnement provient de :

• Dons provenant des ramasses bi-hebdomadaires auprès du Leclerc et du Leclerc Drive d'Achères (12

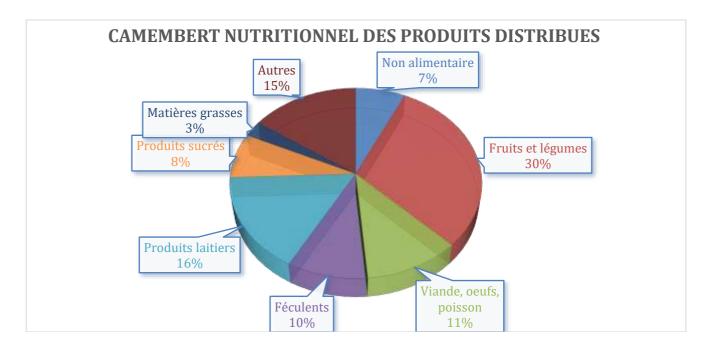
tonnes).

- Dons issus de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire auprès du grand public que nous avons organisé en mai et en novembre dans les magasins Lidl et Leclerc d'Achères et Monoprix de Poissy Noailles (3.4 tonnes).
- Dons des fruits et légumes provenant de notre jardin solidaire au Champ de Villars (250 kg).
- Achats à des prix privilégiés auprès de Dons Solidaires pour de la lessive (500 kg).



Toutes ces sources nous permettent d'offrir aux utilisateurs une variété de produits et de promouvoir un équilibre alimentaire.

L'association est ainsi engagée dans une démarche d'amélioration et de diversification de son aide alimentaire. Cela passe par la promotion des fruits et légumes ainsi que de bocaux préparés pendant les ateliers « cuisine anti gaspi ».



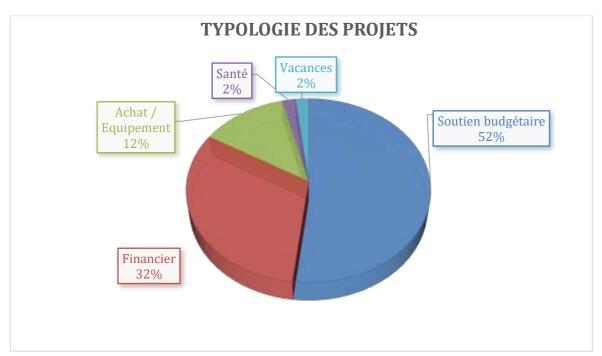
Nos efforts se trouvent récompensés car la part d'achat de fruits et légumes a fortement progressé en 2019 (+6%) ; celle des produits sucrés reste faible.

5. Les projets réalisés grâce aux économies

Sur l'année 2019, l'épicerie a enregistré 12 585€ d'achats (stable vs 2018). L'économie théorique moyenne réalisé par l'ensemble des familles est de 61 400€ (+2% vs 2018).

Les familles ont dépensé en moyenne 39€ par mois à l'épicerie réalisant une économie mensuelle de 156€ sur leurs achats qui devait être affectée à la réalisation de leurs projets. Elles ne dépensent en moyenne que la moitié de leur panier alloué mais ce chiffre reflète mal la réalité : certains foyers dépensent l'intégralité et d'autres dépensent 10 à 20% du panier souvent faute de liquidités.

84% des projets présentés et acceptés par la commission concernent le remboursement d'une dette ponctuelle (impayés de loyers, factures d'énergie non réglées, prêts à la consommation, résorption d'un découvert bancaire... dénommé « projet financier ») ou une aide pour stabiliser un budget fragile (dénommé « soutien budgétaire »). L'épicerie est également intervenue en soutien pour l'achat de meubles ou d'électroménagers dans 12% des cas.



On note une chute des dossiers de type achats d'équipements (12% en 2019 vs 33% en 2018) lié à la revue des critères d'accès à l'épicerie. Le profil des foyers adressés par les travailleurs sociaux est davantage précarisé et a besoin d'être soutenu dans ses remboursements de dettes ou sa tenue de budget. Cela répond à une demande du territoire.

Jusqu'à mi-2018, l'association assurait un bilan de mi-parcours et de fin de parcours avec chaque bénéficiaire. Le non renouvellement du poste de médiatrice sociale a permis de revoir l'organisation. Le suivi qualitatif des bénéficiaires de l'épicerie est désormais assuré par le travailleur social qui l'a adressé à l'association.

En 2019, on estime que **85% des projets ont été réalisés**. Concernant les 15% non réalisés, leur aboutissement a été entravés par des évènements imprévus dans le budget familial (baisse des revenus, accident de la vie).

6. Une nouveauté en 2019 : les ventes privées de Noël

Nous avons proposé à la Mairie d'Achères et à nos partenaires sociaux d'organiser une vente privée de Noël le 10 décembre pour les bénéficiaires de l'épicerie mais également les personnes en précarité de la ville d'Achères. La Mairie nous a mis à disposition la salle des fêtes et notre partenaire Dons Solidaires nous a permis d'accéder à des produits neufs de grandes marques à prix très faibles.

400 foyers ont été personnellement invitées et 120 familles se sont déplacées et ont été heureuses de faire de belles affaires à petits prix. Cela a été un beau moment de partage avec tous nos bénévoles qui sont venus nous aider, les achérois invités reconnaissants. Une initiative que nous renouvellerons en 2020!



B. L'espace d'ateliers

Le pôle ateliers constitue un espace d'activités co-construites par les adhérents de l'association, les partenaires et les habitants du territoire. Il a pour vocation d'ouvrir des espaces de rencontres, d'échanges, de partages d'expérience, de savoir-faire et de culture. Ces activités de lien social s'articulent autour de 5 grands thèmes : jardin, cuisine, bien-être, rencontres, sorties et loisirs.

Rencontres Echanges Lien social & Partage Cuisine

Jardin

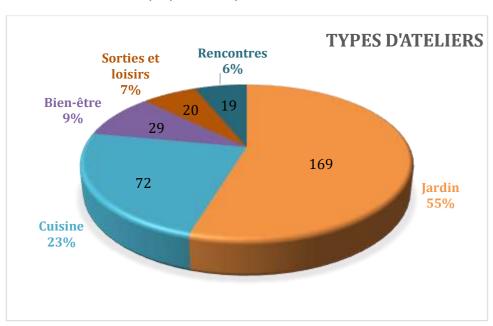
Santé

Bien être

1.Les ateliers en chiffres

L'année 2019 a été exceptionnelle en terme de propositions d'ateliers. Nous avons animé 309 ateliers, soit 2.5 fois plus qu'en 2018. Il y a eu 2 426 participations.

Le renouvellement de l'équipe salariée et une nouvelle dynamique bénévole sur l'épicerie solidaire après une année 2018 bousculée expliquent ce dynamisme.



Les 169 ateliers Jardin ont attiré 1 611 personnes, soit en moyenne 10 personnes par session. Les ateliers ont eu lieu, soit sur notre jardin expérimental au Champs de Villars, soit sur le terrain Intégraterre. Ils ont attiré un public varié, principalement achérois et relativement peu d'utilisateurs de l'épicerie solidaire de l'association. Vous trouverez plus de détails dans la partie E. Intégraterre





Les 72 ateliers Cuisine ont attiré 414 personnes, soit en moyenne 6 personnes par session. Nous bénéficions d'une cuisine semi-professionnelle dans les locaux de l'épicerie. Nous avons proposé toutes les semaines des ateliers « cuisine anti-gaspi » permettant de cuisiner des bocaux à partir des surplus de l'épicerie solidaire. Les 9 ateliers cuisine parents-enfants ont eu du succès pendant les vacances scolaires. Toute l'année, nous avons également ouvert notre cuisine deux fois par mois à un atelier cuisine à destination des hommes migrants hébergés au centre Adoma d'Achères, coorganisé avec le Collectif d'Aide aux Migrants d'Achères.

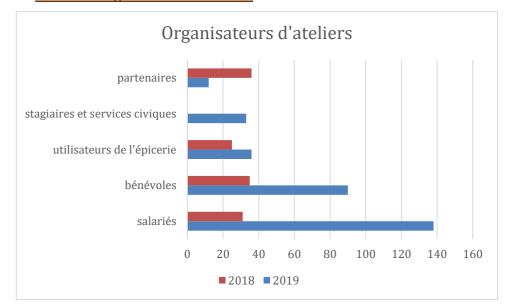
Les 29 ateliers Bien-être ont réuni 115 personnes, soit une moyenne de 4 personnes par session. Nous avons proposé des nouveautés avec des sessions « méditation et anti-stress », des « massages bien-être » et des ateliers marche.

Les 25 ateliers Rencontres ont également eu du succès avec 194 participants. Ces ateliers sont des temps d'échanges, des Cafés Philo ou des sessions sur la Communication non violente.

Nous avons proposé 7 sorties dont 3 offertes par notre partenaire Dons Solidaires. Grâce à eux, 55 bénéficiaires de l'épicerie ont pu visiter le Château de Versailles et profiter d'un goûter au Trianon. 14 enfants également bénéficiaires de l'épicerie ont pu profiter d'une après-midi de jeux et d'un goûter géant à l'Ambassade du Royaume-Uni.

Nos 13 ateliers Loisirs ont également eu du succès : Initiation au Dessin et à la Peinture, Décoration d'intérieur, Jeux de société et Tournoi Mario Kart.

2. Profil des organisateurs d'ateliers



45% des ateliers ont été animés par les salariées de l'association. Il s'agit principalement d'ateliers Jardin, animés par les nouvelles Cheffes de projet Intégraterre.

29% des ateliers ont été animés par des bénévoles, en forte progression par rapport à 2018. Ils mettent leurs talents au service de l'association. Ceci concerne les ateliers cuisine, bien-être, les cafés Philo et les ateliers CNV, ainsi que les sorties. L'arrivée d'une nouvelle bénévole à partir de septembre a permis de développer l'offre d'ateliers (ateliers marche, loisirs créatifs, sorties...) et mobiliser davantage d'utilisateurs de l'épicerie sur ces évènements.

36 ateliers ont été animés par des utilisateurs de l'épicerie (+45% vs 2018) : Cuisine du Monde, Marche des mamans, Initiation à la peinture... Nous les encourageons à être acteur eux-mêmes et nos efforts de mobilisation continuent à porter leurs fruits.

11% des ateliers, soit 33, ont été animés par des stagiaires ou jeunes en service civique accueillis tout au long de l'année : atelier Jardin, atelier cuisine anti-gaspi , atelier diététique.

12 ateliers ont été offerts par des partenaires : Mairie d'Achères (Réduire sa facture d'énergie, Bien manger à petits prix), Dons Solidaires (3 sorties), l'entreprise Carniato (Cuisine italienne), Centres de Loisirs (Cuisine enfants) et deux apiculteurs (Découverte des abeilles).

3. Manifestations : contribuer à la dynamique achéroise

E.L.L.S.A. a participé à cinq manifestations de la ville :

- Le Forum des Associations le 7 septembre
- Les Journées du Patrimoine le 21 septembre
- La Fête du Céleri le 13 octobre, pendant laquelle l'association a remporté la « Louche d'Or » du concours de soupe !

- Le Forum de l'Emploi le 21 novembre
- Le Marché de Noël le 14 décembre

C. L'AMAP

1. Une AMAP, qu'est-ce que c'est?

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est un partenariat entre un producteur agricole et un groupe de consommateurs. Chaque consommateur membre s'engage en début de saison à acheter une part de la production sous forme de paniers hebdomadaires que le producteur vient livrer sur le lieu de distribution. Ce système permet d'un côté aux membres d'accéder durant toute la saison à des produits bios, locaux et de qualité tout en ayant connaissance des modes et conditions d'exploitation et de l'autre, pour le producteur, de disposer d'un fond de roulement qui couvre ses coûts pour la saison et lui assure une juste rémunération de son travail. L'idée est d'aller au-delà du simple acte de consommation et au travers de mails, de visites, de rencontres, les membres apprennent à connaître l'exploitation, les cultures maraîchères et leur engagement grandit.

2. L'AMAP d'E.L.L.S.A : des paniers de légumes et fruits, d'œufs, et de pain

E.L.L.S.A porte une AMAP depuis 7 ans. Initiée au départ avec des paniers de légumes et de fruits, elle s'est enrichie avec des œufs en 2016 et du pain et des brioches depuis 2018.

Les paniers de légumes et fruits

Les adhérents signent une convention et s'engagent pour une période de 6 mois à acheter un panier par semaine (au total 23 paniers sur la période). Différentes tailles et compositions de paniers existent :

- Grand panier (7 variétés) = 15 € / semaine
- ¾ de panier (5 à 6 variétés) = 11 € / semaine
- ½ panier (3 à 4 variétés) = 7.5 € / semaine

Chaque jeudi, le producteur livre en vrac, les légumes correspondant à la composition des paniers définis durant la semaine (en fonction de la récolte). La distribution est organisée de 17h30 à 19h00 par un effort collectif au sein des locaux de l'association. A tour de rôle et selon leur disponibilité, les adhérents viennent aider à peser et conditionner les fruits et légumes en panier pour tous les autres. Ceci participe également à la mixité sociale et à la convivialité.





3. Nos trois producteurs

Les Plaisirs du Jardin : Valérie et Alain Crochot sont producteurs maraîchers à Cergy, au bord de l'Oise. Ils cultivent environ 150 variétés de légumes et de fruits rouges sur une surface de 11,4 ha dont un peu plus de 1 ha d'abris non chauffés.

Ils ont le label AB Agriculture Biologique et pratiquent la biodynamie. L'AMAP d'E.L.L.S.A. contribue à la pérennité d'une ferme biologique, à dimension humaine et soucieuse de respecter un environnement préservé à 28 km de Paris.

Le samedi 14 septembre, nous avons visité leur exploitation.

Les Poulettes de Mirbel : l'élevage de Marie Legris se situe sur la commune de Longnes à l'ouest des Yvelines. Les poules rousses certifiés AB sont en semi-liberté avec un jardin d'1,5 ha.



La Couronne des Prés : le fournil est installé à Epône dans les Yvelines. Les pains sont façonnés à la main et cuits au four à bois. Les farines utilisées proviennent de BIOCER dans l'Eure et de la Bergerie de Villarceaux dans le Val d'Oise.

Nous avons eu une visite guidée du fournil avec les Amapiens le samedi 26 octobre.



4.L'AMAP en quelques chiffres

Les paniers de légumes et fruits : 48 amapiens, 2208 paniers distribués pendant l'année

Les œufs : 220 œufs distribués à 31 familles chaque semaine

Le pain : 55 pains ont été distribués à 27 familles chaque semaine

Les Amapiens ont été invités tout au long de l'année à mieux connaître l'association ELLSA et ses différentes activités. Cela a permis de recruter de nouveaux bénévoles sur Intégraterre et des bénévoles ponctuels pour aider à la collecte grand public pour l'épicerie.

D. Le S.E.L

1. Qu'est-ce que le SEL d'Achères?

Le contexte économique et social actuel et les modes de vie ont favorisé l'émergence d'un isolement important et une précarité croissante parmi la population. La mise en place d'un Système d'Echange Local (S.E.L.) permet aux Achérois d'intégrer un réseau de proximité où les membres s'échangent entre eux des services ou des biens sans argent et en utilisant le temps comme valeur (ex : jardinage, prêt de vélo, couture, coup de main pour un déménagement, relecture d'un mémoire).

2. Fonctionnement du réseau d'échange et d'entraide

Le 1^{er} avril 2015 a eu lieu le lancement officiel du S.E.L. d'Achères.

Dans un premier temps, chaque personne intéressée pour rejoindre le réseau adhère à l'association E.L.L.S.A, signe la charte et le règlement intérieur du S.E.L. Par la suite, chaque membre renseigne ses offres et demandes de services ou de biens dans un catalogue auquel tous les SEListes ont accès via le site internet dédié.

Il n'y a pas d'argent dans le S.E.L., les échanges sont valorisés sur la base du temps passé et alors 1 minute équivaut à 1 graine. Lorsque l'échange n'est pas un service (ex : don d'un livre), les partenaires s'entendent sur la valeur à attribuer à cet échange. Chaque SEListe a un compte de suivi de ses graines et les transactions sont réalisées de particulier à particulier au titre de l'entraide et sous la responsabilité individuelle et unique de chaque partenaire.

3. Un site Internet pour faciliter le lien

Un site Internet dédié (http://www.sel-acheres.fr/) a été créé afin de regrouper la gestion complète de l'activité : espace personnel, dépôt des offres et demandes en ligne, catalogue complet actualisé, répertoire des SEListes, suivi des comptes individuels, actualités, statistiques.

L'équipe du S.E.L assure également une permanence tous les premiers mercredis du mois dans les bureaux d'E.L.L.S.A aux 11 rue aux Moutons, de 17h à 19h.

4. Les SEListes et leurs échanges

35 SEListes actifs ont été comptabilisés en 2019 avec des compétences très diversifiées, dont une équipe d'animation et de gestion constituée de 6 bénévoles.

Ils ont pu procéder à 80 échanges correspondant à 5780 graines échangées (soit 96 heures). Ces chiffres sont en hausse par rapport à ceux de 2018 du fait du succès des Bourses Locales d'Echange (B.L.E). Mais cela ne reflète pas entièrement la réalité car un certain nombre d'échanges ne sont pas comptabilisés. En effet l'entraide est devenue naturelle et ne donne plus lieu à l'échange de graines.

Les échanges qui reviennent le plus souvent sont la garde d'animaux, le bricolage, le covoiturage, le soutien scolaire ponctuel, la couture, l'échange d'objets, l'informatique.

Au-delà des services échangés, le SEL remplit son rôle de créateur de liens et de rencontres. Les membres qui composent le réseau échangent des savoirs, biens et services dans un esprit de convivialité et de solidarité ; le SEL s'inscrivant donc complètement dans les valeurs d'ELLSA!

Un événement est proposé tous les mois pour se rencontrer, créer du lien et de la convivialité. Nous pouvons citer une animation crêpes et jeux de société en février, deux B.L.E en avril et en décembre, un atelier Bricolage / Papotage en mai. Des SEListes proposent aussi de partager leurs sorties culturelles (théâtre, cinéma...) ou des promenades.

Lors du Conseil d'Administration de l'association en décembre, il a été validé de laisser le SEL prendre son envol et de se monter en association loi 1901 indépendante d'ELLSA. Redémarrer le SEL avec de nouveaux SEListes porteurs de nouvelles idées devrait apporter un renouveau, un nouveau dynamisme nécessaire au maintien de la vitalité du SEL d'Achères.

E. INTEGRATERRE

Créé en août 2017, Intégraterre est un projet de maraîchage urbain solidaire porté par l'association sur un terrain de 7,7 Ha mis à disposition par la ville d'Achères entre les plantes d'Hennemont et la départementale 30. C'est un projet d'économie circulaire autour des biodéchets, de l'agriculture et de l'alimentation, s'articulant en 4 activités :



- Un service de tri, collecte, et valorisation des biodéchets auprès des entreprises, restaurants, commerces et collectivités et des particuliers en compostage collectif. La végéterie (plateforme de compostage) a pour vocation de récupérer ces biodéchets pour les transformer en compost qui permet de revitaliser le terrain en amendant la terre.
- Une activité maraichère en permaculture et en agroforesterie, sur des sols reconstitués à partir de la matière organique collectée sur la végéterie.
- Une **activité de vente directe, de transformation** qui promeuve circuits courts, équilibre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Un espace d'ateliers, de formation et d'expérimentation autour de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.



Intégraterre a vocation de se déployer sur plusieurs années. En 2019 il a été nécessaire d'avancer en parallèle sur des aspects institutionnels et sur des actions concrètes, sans omettre le jardin solidaire de l'association des Champs de Villars, jardin expérimental pilote du projet.

Depuis janvier 2019, deux cheffes de projet, soutenues par la directrice de l'association sont exclusivement consacrées au déploiement du projet Intégraterre. Elles assurent la co-construction d'Intégraterre par, pour et avec les acteurs du territoire. Des stagiaires et services civiques ont permis toute l'année de favoriser la participation de tous dans le fonctionnement quotidien du projet. Une équipe de 15 bénévoles actifs s'investie également, tant sur les aspects opérationnels que stratégiques.

1. Mise en place du tri, de la collecte et de la valorisation des biodéchets



1. Compostage en pied d'immeuble

Les 6 sites de compostage partagé de la ville ont été remis en état par nos équipes. Des référents sur trois sites ont été trouvés et formés.

Trois formations à destination du grand public ont été données le 16 mars (9 participants), le 8 avril (10 personnes) et le 22 octobre (10 personnes). L'objectif était de sensibiliser à la bonne gestion d'un site de compostage partagé (entretien,



animation, quels déchets autorisés, etc.), au tri des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi qu'aux diverses utilisations possibles du compost produit notamment, pour les jardinières et les espaces de cultures du terrain Intégraterre.

2. Collecte des biodéchets

L'association propose un service de collecte en porte à porte à vélo électrique, pour les commerces de proximité type restaurants, magasins alimentaires, épiceries, ainsi qu'à destination de restaurants d'entreprises. Les biodéchets sont valorisés dans les composteurs en silo sur le terrain d'Intégraterre (pour l'apport de matière sèche). Le compost qui en est issu, est analysé et utilisé directement sur les cultures du terrain Intégraterre.

Le vélo-remorque électrique a été acheté en juin 2019. Nous avons démarré les premières collectes hebdomadaires en septembre avec 5 clients : le fleuriste Au Coin du Bonheur, les crèches municipales Louis Pasteur et Lucie Aubrac, la maison d'autonomie Pompidou, l'école maternelle Louis Jouvet. En novembre, une première entreprise locale Hésion a rejoint la collecte.



A fin décembre, nous comptabilisons plus d'une tonne de biodéchets collectés.

3. La végéterie

La végéterie a accueilli les premiers déchets verts de professionnels (élagueurs et paysagistes) et des collectivités (GPSEO, Ville d'Achères) en février et en réceptionne régulièrement depuis.

Deux journées de broyage ont été effectuées en mars avec l'aide des techniciens des espaces verts de la Ville d'Achères et des bénévoles (broyeur mis à disposition par la Ville d'Achères).

10 andains de fermentation ont été construits à partir de ces déchets verts grâce à l'aide du *Collectif d'Aide pour les migrants d'Achères*, aux salariés de General Electric et aux lycéens de la British School. Ces déchets verts représentent 330 m3 de déchets en traitement.



Six silos en palettes en bois ont été construits et accueillent depuis juin ses premiers biodéchets.

Un abri de jardin a également été construit en juillet afin d'accueillir les professionnels et de stocker le matériel de compostage. Il a été équipé d'un système de récupération d'eau de pluie et ses parois seront végétalisées.





Pour garantir le bon développement du projet et répondre aux ambitions de plus en plus importantes de collecte et de valorisation des bio-déchets, la Cheffe de projet Compostage et mobilisation citoyenne a bénéficié d'une formation à la Tricyclerie, association qui depuis trois ans collecte des bio-déchets sur la ville de Nantes. Suite à cette formation, nous avons opté pour un appui opérationnel de cette structure autour de 4 modules qui a démarré mi-avril pour une durée de 6 mois. Cette structure partage également avec nous de nombreuses idées d'ateliers et d'animations au sein d'organismes publics, privés et à destination du grand public afin de changer les comportements de manière ludique.

Concernant l'activité de tri, collecte et valorisation de bio-déchets, les actions accomplies et engagées sont conformes à ce qui étaient prévu à l'exception de l'orientation vers un compostage électro mécanique qui permettait le traitement des restes alimentaires. Cette option n'est plus retenue car elle nécessite des investissements lourds et induit des contraintes réglementaires fortes. A noter que cela n'impactera pas le volume de compost à créer nécessaire pour amender le terrain Intégraterre. Cela sera compensé par la récupération locale plus importante de bio-déchets et déchets verts.

2. Activité maraichère en permaculture et en agroforesterie

Jardinage



1000 m² de zones de culture sur buttes en lasagnes ont été créés à partir de la matière organique collectée. Les lasagnes sont une méthode de culture sur butte réalisées avec l'apport de couches successives de différents types de matière organique (fumier, broyat, tonte, feuilles mortes, biodéchets...). Le Mandala a été finalisé et contient 20 zones de culture. Le verger planté en 2018 s'est vu enrichi également de zones de culture afin de cultiver selon les principes de l'agroforesterie.

Un jardin vertical en palettes a été construit lors d'un atelier participatif en août.





Une spirale aromatique en pierres a été construite et accueille les aromates : menthe, ciboulette, oseille, romarin...

La construction d'un jardin en trou de serrure en spirale, en bois, a été initiée. Cet aménagement est entouré de buttes surélevées par une bordure en bois. L'espace dans sa globalité est nommé la tisanerie.





Sur ces différents espaces de culture, 250 kg de fruits et légumes d'espèces très variées ont été produits : féveroles, pommes de terre, haricots, carottes, salades, radis... Des panneaux pyrogravés ont été réalisés afin d'identifier les espèces plantées.

Bien que le sol ne soit pas pollué, des analyses de légumes, de buttes et d'eau sont régulièrement réalisées.

Jusqu'à aujourd'hui, tous les résultats d'analyses sont bons.



Une vingtaine d'arbres ont été plantés dans la haie filtrante, le long de la départementale. Ils permettront de casser les vents dominants.

Cinq ruches ont été installées au Nord du terrain et ont permis la production de miel. Malheureusement les apiculteurs ont dû retirer leurs ruches pour cause de vandalisme en fin d'année. Elles seront réinstallées et protégées en 2020.





Des nichoirs ont été construits et installés sur le terrain pour faciliter la nidification des mésanges, bergeronnettes, chouettes hulottes, etc.

Aménagements

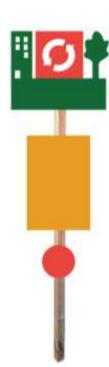


Concernant les aménagements hydrauliques, la conception a été finalisée. La première étape a été mise en œuvre avec la réalisation d'un forage par l'entreprise Cotrasol en septembre. L'eau issue du forage a été analysée et est propre à l'irrigation.

La priorité est dorénavant de mettre en place un réseau d'irrigation sur tout le terrain. Les projets de mare et d'éolienne ont été repoussés.

Sept oyas (pots en céramique poreuse) ont également été enterrés dans une zone de culture afin d'assurer l'irrigation. Ils permettent chacun l'irrigation d'1 m².





Des panneaux ont été installés pour faciliter le cheminement. Ils indiquent les différents espaces. La signalétique sera enrichie par la suite.

Un parcours pédagogique avec 15 étapes a été conçu, et sera construit en 2020.

Un espace de convivialité a été amorcé avec la construction de bancs et de tables en palettes. Des toilettes sèches avec récupération d'eau de pluie ont été installées au centre du terrain.



Un mur en pierres sèches, ainsi qu'un escalier et une rampe d'accès ont été construits. Des arbres fruitiers ont été plantés le long du chemin menant vers le

2^{ème} verger.





3. Vente directe et transformation

Production Intégraterre

La production de 250kg a intégralement été offerte à l'épicerie solidaire d'ELLSA. Ainsi, les bénéficiaires ont pu acheter des produits locaux et de qualité à bas coût. Par ailleurs, certains produits d'Intégraterre, comme les tomates vertes, ont été transformés lors des ateliers cuisine antigaspi.

Etude de filière Transformation Alimentaire

Une étude, confiée au bureau d'études Ecodev, a été lancée en avril 2019 afin de nous aider à la mise en place d'une offre de transformation des invendus alimentaires agricoles ou de la grande distribution.

Les objectifs de cette étude étaient les suivants :

- Dresser un état des lieux de l'offre actuelle et des projets
- Mener une étude de gisement et d'analyse des besoins des distributeurs (hypermarchés) et des agriculteurs locaux
- Une fois le positionnement de l'association choisie, déclinaison opérationnelle de ce choix (business plan)

Un rapport intermédiaire présentant l'état des lieux de l'offre actuelle nous a été remis fin août 2019 et est disponible sur le site Internet de l'association. L'étude concernant le gisement et les besoins des distributeurs et agriculteurs locaux sera remise en janvier 2020.

4. Espace d'ateliers, de formation et d'expérimentation

Le projet Intégraterre doit permettre la sensibilisation, l'expérimentation et la formation à l'environnement, l'écologie, l'alimentation et les biodéchets. Plusieurs types d'animations sont proposés afin d'organiser et de valoriser les actions mises en place et de les inscrire dans une dynamique de co-construction.

La particularité du projet tient à sa dimension participative, puisque la place accordée au public est voulue centrale. Ainsi, il était prévu en 2019 la mise en place de plusieurs ateliers :

- Des concertations pour la préfiguration du site en co-construction et l'implication des citoyens tout au long du projet.
- Des ateliers pédagogiques et de sensibilisation autour de l'agriculture, de l'alimentation, des énergies renouvelables, et de l'économie circulaire
- Des chantiers participatifs pour montrer de manière concrète l'impact que peuvent avoir des actions quotidiennes citoyennes.

1.Co-construction et co-décision

Afin de préfigurer les usages d'Intégraterre avec les citoyens locaux, plusieurs actions ont été organisées :

- Une réunion publique d'information et de concertation
- 5 interventions en conseils de quartier
- Une soirée ciné-débats au cinéma local Le Pandora
- Des réunions de codécision hebdomadaires (les Kfés Intégraterre)
- La facilitation de groupes de travail

Réunion publique

Le 4 juin, nous avons organisé une réunion publique à la Mairie d'Achères. 60 personnes sont venues y assister. Après une présentation en plénière du projet Intégraterre, 3 ateliers étaient proposés : collecte et compostage, construction de la ferme urbaine et lieu de vie. Cette réunion nous a permis d'engager de nouveaux bénévoles et de mieux faire connaître le projet aux élus de la ville et à la population présente.



Conseils de quartier

Nous sommes intervenus dans chacun des 5 conseils de quartier de la ville d'Achères afin de présenter le projet Intégraterre et de collecter les avis des habitants. Ces interventions participent à l'appropriation du projet par les achérois, permettent de sensibiliser, de recueillir de nouvelles idées, et d'engager de nouveaux bénévoles. Au total, 97 personnes ont été touchées en septembre et octobre.

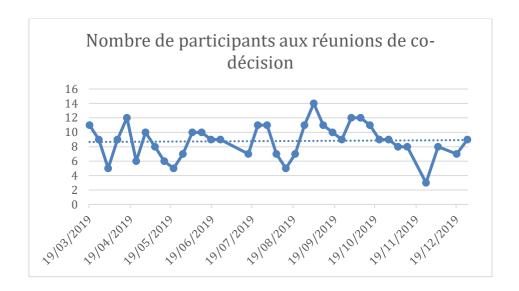
Ciné-débat

Afin de toucher un public différent, nous avons organisé, en partenariat avec le cinéma d'art et d'essais d'Achères, Le Pandora, une soirée cinédébat, le 27 septembre. Le film projeté était Permaculture, la voie de l'autonomie réalisé par Carinne Coisman et Julien Lenoir. La projection était suivie d'un temps d'échanges autour du projet Intégraterre. Au total, 98 ont assisté à la soirée, de profils différents de ceux touchés par la réunion publique et les conseils de quartier avec quelques militants écologistes d'autres réseaux.



Réunions de co-décision

Le comité de pilotage, ou *Kfé Intégraterre* s'est ainsi formé et se réunit de manière hebdomadaire. Il réunit une dizaine de personnes régulières, avec en moyenne 8,8 participants et 35 personnes différentes l'ayant fréquenté. Les bénévoles sont formés au processus de co-construction. De nouveaux modèles de gouvernance sont enseignés, sur les principes de la collaboration et de l'aspect circulaire. Une formation interne à la permaculture sociale a été réalisée. Un système de prise de décisions par consentement, sur les principes de la sociocratie s'est progressivement mis en place ensuite.



Animé par les cheffes de projet d'ELLSA, le Kfé Intégraterre veille à la mise en œuvre tout au long du projet : du plan de communication, du lien avec les institutionnels, de la validation des choix et des étapes essentielles, de la surveillance du bon déroulement du projet.

Groupes de travail

Afin d'assurer l'avancée sur des thématiques précises, 9 groupes de travail thématiques ont été créés : permaculture, collecte des biodéchets, eau, signalétique... Ils sont créés lors de l'apparition de problématiques précises. Chaque personne souhaitant intégrer un groupe est bienvenue. Les groupes présentent leurs propositions lors des réunions de co-décision, qui sont ensuite enrichies et adoptées par l'ensemble du groupe. Lorsque cela est opportun, des experts externes sont consultés.

L'accès à l'information de manière lisible, permanente et enrichissable par tous est nécessaire à l'intelligence collective. Ce point se traduit par la mise en place d'un intranet depuis décembre. Il contient les comptes-rendus des réunions de co-décision et les documents des groupes de travail.

2. Ateliers de sensibilisation

Nous avons organisé 17 ateliers de sensibilisation réunissant 224 personnes, sur des thématiques variés :

Nom atelier	Date	Nombre participants
Pourquoi et comment composter ?	16/03/2019	9
Faire ses semis et échange de graines	30/03/2019	30
Pourquoi et comment composter ?	08/04/2019	10
Réaliser une spirale aromatique	13/04/2019	9
Cueillette et cuisine des plantes sauvages	14/04/2019	6
Solide vaisselle et lessive au lierre	27/04/2019	4
Culture en lasagne : Préparer un sol fertile pour cultiver ses plants	11/05/2019	10

Soigner son jardin au naturel et troc de plantes	01/06/2019	5
Les abeilles	28/06/2019	13
Construire une spirale aromatique en bois	01/08/2019	11
Construire un jardin vertical en palettes	31/08/2019	15
Compostage, késako ?	22/09/2019	10
Fabrication de nichoirs	19/10/2019	30
S'initier au zéro déchet – Fabrication d'un lombricomposteur	19/10/2019	9
Le super héros du tri sélectif	20/10/2019	13
S'initier au zéro déchets	23/11/2019	20
Fabrication de boules de graines pour les oiseaux	21/12/2019	20

Lors des ateliers réalisés sur Intégraterre, nous organisons simultanément des visites du site pour le public. Les visites sont également organisées de manière ponctuelle en fonction des demandes que nous recevons.

Etablissements scolaires

L'école élémentaire Louis Jouvet

Engagée dans une démarche de développement durable, l'école travaille avec nous pour refaire vivre ses composteurs. Une formation a été effectuée le 17 avril afin de former les professeurs au compostage, le personnel scolaire à la pesée des restes alimentaires. L'école a été accompagnée à la mise en place d'une zone de culture sur le terrain Intégraterre. Tous les enfants de l'établissement ont été mis à contribution et une vidéo de leur projet est visible sur le site internet de l'école <u>ici</u>. Un nouveau partenariat a été monté pour l'année scolaire 2019/20. A l'automne, nous



sommes intervenus dans toutes les classes pour apprendre aux 215 enfants les gestes de tri et mettre en place un compost à l'école.

Lycée Louise Weiss

Le partenariat avec le lycée qui est dans une démarche d'Eco campus, consiste en un apport de connaissances métiers. Dans ce cadre, nous participons au comité de pilotage de leur projet et apportons notre expertise. Nous avons accompagné le lycée dans la mise en place d'un site de compostage qui est opérationnel depuis septembre. Une formation des équipes cuisine a été également menée.

British School de Croissy

Quinze étudiants de la British School sont venus contribuer au projet le 1^{er} juillet et le 13 septembre.

Instituts médico-éducatifs Les Glycines et Les Papillons Blancs

Nous avons accueilli trois fois dans l'année une quinzaine de jeunes de ces établissements pour un après-midi de jardinage.

Animations en pied d'immeubles

Nous avons participé pour la première fois aux animations en pied d'immeubles organisées par les Maisons de quartier de la ville d'Achères en juillet. Nous y avons tenu un stand avec deux animations sur « le super héros du tri sélectif « et la « Fabrication de bombes de graines ».



3. Ateliers et chantiers participatifs

Ateliers participatifs

Chaque semaine ont été proposés au minimum trois ateliers de jardinage sur le terrain : les mercredis aprèsmidi, les jeudis matin et les vendredi après-midi. D'autres ateliers ont lieu en fonction des propositions et forces bénévoles. Les ateliers regroupent une dizaine de bénévoles actifs ainsi que quelques bénévoles ponctuels. Ces ateliers réguliers permettent la mise en place participative de la plateforme de compostage et de la ferme urbaine.



Au total, ce sont 116 ateliers participatifs qui ont eu lieu en 2019 et 942 personnes en ont bénéficié.

Les ateliers participatifs sont parfois organisés en collaboration avec des associations comme *le Collectif d'Aide aux Migrants d'Achères.*

Ateliers de TeamBuilding

En 2019, trois chantiers participatifs avec des salariés d'entreprises (General Electric HealthCare, Hésion et Yves Rocher) ont eu lieu réunissant entre 10 et 45 personnes. Ces chantiers permettent une sensibilisation aux enjeux de la transition écologique en abordant comme cas concret le cycle intégré d'Intégraterre. Ils permettent également une contribution au projet et donc la coconstruction.



Notre bilan financier

L'année 2019 a été marquée par une politique d'investissement sur Intégraterre, l'augmentation des fonds propres et le soutien de nouveaux financeurs.

A. Compte de résultat

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	7 127	9 729	Ventes de marchandises	16 553	15 950
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	8 860	5 926
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)	27224004		Production immobilisée	2.000000	
Autres charges externes	67 089	58 590	Subventions d'exploitation	186 284	120 961
Impôts, taxes et versements assimilés	1 263	773	Autres produits	6 811	9 391
Rémunération du personnel	72 765	76 931	Produits financiers	62	1
Charges sociales	24 282	25 841			
Dotations aux amortissements	9 119	3 931			
Dotations aux provisions	120074-01020				
Autres charges		(185)			
Charges financières					
TOTAL (I)	181 644	175 611	TOTAL (I)	218 569	152 228
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	16 001		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	4 083	34 029
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	197 645	175 611	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	222 652	186 256
BENEFICE OU PERTE	25 007	10 646			
TOTAL GENERAL	222 652	186 256	TOTAL GENERAL	222 652	186 256

Le résultat s'élève à 25 007€ et sera réinvesti dans les actions de l'association.

B. Bilan

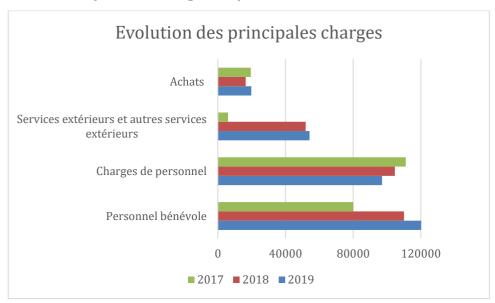
		Exercice N N-1		N-1			101
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres	11 340	2 835	8 505		Réserves :		
Immobilisations corporelles	44 173	18 536	25 637	4 943	- Réserve légale		
Immobilisations financières				61	- Réserves réglementées		
TOTALI	55 513	21 371	34 142	5 004	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que					Report à nouveau	61 394	50 749
marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	25 007	10 646
Marchandises					Provisions réglementées	26 244	
Avances et acomptes versés sur					TOTAL I	112 646	61 354
commandes	243		243		60.000.000	00000000	
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	2 500		2 500	125	Dettes		
Autres	5 655		5 655	6 274	Emprunts et dettes assimilées	31 000	15 000
Valeurs mobilières de placement	30		30	30	Avances et acomptes reçus sur	18-22-2-5	
Disponibilités (autres que caisse)	125 202		125 202	70 944	commandes		
Calsse	45		45	668	Foumisseurs et comptes rattachés	2 986	3 670
			X1-		Autres	21 285	11 115
TOTAL II	133 675		133 675	78 041	TOTAL III	55 271	29 785
Charges constatées d'avance (III)	220		220	8 135	Produits constatés d'avance (IV)	120	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	189 408	21 371	168 037	91 180	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	168 037	91 180

L'association a investi de façon significative en 2019 avec :

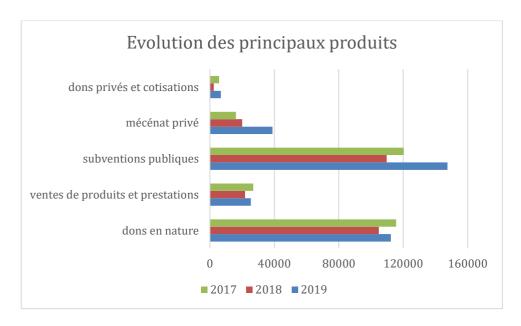
- L'achat de trois ordinateurs
- L'achat d'un vélo remorque électrique pour la collecte des bio-déchets, d'une tondeuse et d'une débroussailleuse
- Le percement d'un forage sur le terrain Intégraterre pour accéder à l'eau d'irrigation
- L'installation d'une cabane en bois pour stocker du matériel sur la végéterie
- L'étude Ecodev pour analyser la faisabilité de se développer dans un outil de transformation alimentaire.

A noter l'obtention d'un prêt de 15 000€ à taux zéro par Yvelines Active pour appuyer le développement d'Intégraterre.

C. Analyse des charges et produits

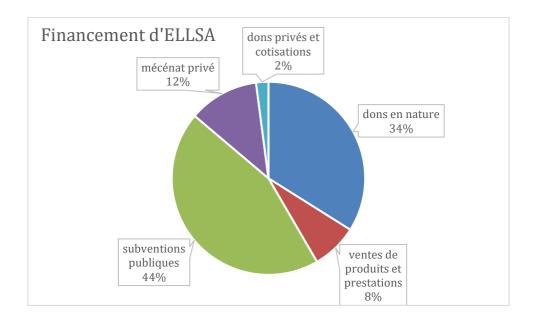


Les charges se sont maintenues. Les principales charges sont des dépenses de personnel. La nouvelle directrice était en contrat de conseil avant d'être embauchée en CDI en novembre, ce qui explique le maintien de charges de services extérieurs à un niveau important.



Les subventions d'exploitation ont fortement augmenté témoignant du succès de la stratégie de veille active mise en place sur les appels à projets. Afin de diversifier la nature de nos subventions, nous avons constitué un groupe de travail chargé de veiller les appels publiques et privés et répondre aux appels pertinents au vu de nos activités. Nous avons ainsi obtenu le soutien de 8 nouveaux financeurs : l'Ademe, la Fondation de France, GPSEO Déchets, GPSEO Politique de la Ville, la DRIEE, le FDVA, le Crédit Mutuel de Poissy, la Banque de France.

Les ventes de produits et services ont peu augmenté vs 2018 et s'élève à 25 412€; mais cela cache une forte progression en fin d'année liée à l'augmentation constante de la file active à l'épicerie solidaire, des journées RSE sur Intégraterre et le succès des ventes privées de Noël.



D. Contributions volontaires

Le poste « personnel bénévole » a progressé de 9% vs 2018 et cache une évolution dans la répartition :

- baisse des heures bénévoles sur l'épicerie grâce à une meilleure organisation
- augmentation des heures bénévoles sur Intégraterre avec l'étoffement de l'équipe et le déploiement du projet
- augmentation des heures bénévoles sur les fonctions supports avec un renforcement de l'organisation de l'association

La mise à disposition gratuite de biens est restée identique avec :

- le prêt de locaux, le don des fluides (eau, chauffage, électricité) et la mise à disposition du terrain Intégraterre par la commune d'Achères,
- la mise à disposition de bureaux, de trois boxes et d'un terrain de 3500m2 (jardin expérimental) par le bailleur social DOMNIS

Les secours en nature ont augmenté de 7%. Ils concernent les dons alimentaires de produits frais issus des deux ramasses hebdomadaires auprès des magasins Leclerc et Leclerc Drive d'Achères pour alimenter l'épicerie.

Enjeux et perspectives 2020

Assurer la pérennité du projet associatif, consolider les projets existants, déployer Intégraterre et trouver un modèle économique qui permette de concilier nos valeurs et notre développement.

A. Adapter l'épicerie solidaire à une file active croissante

En 2020, nos priorités seront les suivantes :

- Adapter l'organisation à l'augmentation du nombre de bénéficiaires
- Renforcer l'étroite collaboration avec les services sociaux de la ville et du département pour mieux accompagner les achérois qui nous sont adressés
- Continuer à assurer un approvisionnement varié et de qualité
- Développer les ateliers cuisine anti-gaspi
- Mobiliser davantage les bénéficiaires de l'épicerie sur les ateliers, les rendre acteurs en leur proposant d'en piloter certains.



B. Déployer le projet Intégraterre

L'année 2020 sera la deuxième année de déploiement massif du projet Intégraterre. Cela passera par :

- Investir massivement dans les aménagements du terrain :
 - o Installation d'un réseau hydraulique et électrique
 - Installation de serres de maraichage et d'un parcours pédagogique
 - Développement de nouveaux espaces : 2^e verger, rucher, tisanerie, lieu de vie, amphithéâtre
- Développer une offre de services autour du tri et de la collecte de biodéchets
- Etendre les zones de culture
- Assurer des premiers revenus avec la vente de 2 tonnes de légumes et fruits récoltés
- Développer et tester une offre d'ateliers autour du compostage et de la permaculture
- Développer l'implication de la population habitant aux Plantes d'Hennemont pour une meilleure appropriation du lieu et du projet
- Finaliser l'étude ECODEV Conseil et prendre position sur la mise en place ou non d'un outil de transformation
- Lancer une étude de faisabilité sur le montage d'une structure d'insertion par l'activité économique
- Renforcer l'équipe de bénévoles et les méthodes de co-construction et de co-gestion





Association E.L.L.S.A

3 avenue du Général de Gaulle

78260 Achères

ellsa.acheres@gmail.com

www.ellsa.fr

www.integraterre.net